

**Type de réunion**

Réunion de collège public

**Question 01 : Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

L'ensemble des personnes réunies pour en débattre manifestent leur attachement inconditionnel aux valeurs de l'Ecole républicaine telles qu'elles sont inscrites dans notre Constitution en droite ligne de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : Liberté, Egalité, Fraternité.

Les notions de mixité, de laïcité, de tolérance, de respect de l'identité et du travail d'autrui qui les développent sont reconnues comme les valeurs fondamentales d'ancrage des pratiques pédagogiques d'un pays démocratique en l'absence desquelles il n'y a plus de transmission possible de la culture et des connaissances qui fondent une Identité Nationale.

Moment fort du débat : la volonté de cerner de près ce que signifient –et supposent- ces valeurs au sein de la communauté éducative.

Liberté : celle de la connaissance, de la conscience et du jugement forgés en dehors de toute manipulation prosélyte, celle d'apprendre dans le calme, dans le respect de l'effort, celle d'enseigner sans être dans l'obligation permanente de régler des conflits qui débordent le cadre du cours ou les compétences du maître lorsqu'ils n'ont pas pour fonction première de les déstabiliser.

Egalité : si les différences que les jeunes perçoivent, qu'elles soient liées à l'origine sociale ou à la richesse, sont pour eux la preuve manifeste "d'une inégalité foncière", source d'inquiétude, la notion d'Egalité à l'Ecole réfère à l'égalité des chances et des moyens offerts à chacun pour réaliser ses aspirations ; au fait qu'entre un élève "nanti" et un élève "défavorisé" existe une égalité de principe dans le respect qui lui est dû, dans l'intérêt que les enseignants lui portent, et une égalité potentielle en ce qui concerne sa réussite personnelle.

Fraternité : elle se déduit des valeurs précédentes, comprises et acceptées, et assure une cohabitation sereine au sein des établissements scolaires, promesse d'un développement futur paisible car "réfléchi, dans une société qui "s'ouvre aux différences".

Cependant, force est de reconnaître que ces valeurs sont quotidiennement battues en brèche et qu'un écart s'élargit rapidement entre les discours et les actes à visée éducative et le discours ambiant d'une société essentiellement médiatique dans laquelle évoluent les jeunes et leurs familles. Au point qu'une part grandissante d'entre eux semblent ignorer les raisons pour lesquelles ils fréquentent l'Ecole ou ne plus comprendre sur quoi se fonde l'éducation qu'on leur propose ni le rapport entre ce qu'on y apprend et ce qu'ils vivent à l'extérieur... l'école devenant pour certains une sorte de fatalité socio-économique qu'ils sont incapables d'analyser et de mettre en rapport avec leur développement à venir.

Sont mis en cause dans cet état de fait :

1. La logorrhée d'une société marchande peu soucieuse d'éthique, basée sur des représentations stéréotypées de la réussite individuelle qui exercent un conditionnement permanent sur de jeunes consciences en les nivelant vers "le bas par la pression constante d'images-chocs, de propositions ambiguës; en les exposant sans réserve à la violence sociale, politique et économique

2. Au stress du monde adulte, aux rythmes et aux modes d'une société de consommation dont ils se sentent les victimes désignées. Nos élèves, vos enfants, les citoyens de demain sont gavés d'images contradictoires souvent inconciliables, qui parfois rendent impossibles la réflexion, la concentration, la mémorisation nécessaires à la compréhension du monde qui les entoure. Si l'incivisme, la vulgarité, l'insolence, le déni d'autorité, le refus du système scolaire et de ses représentants se généralisent, il est clair que se généralise aussi l'expression d'un Mal-Etre, la peur croissante d'affronter un Monde discriminatoire, établi sur le profit et la rentabilité.

3. Les parents, non pour les culpabiliser mais pour les responsabiliser dans la conception d'une Ecole de la Liberté, visant à l'épanouissement de chacun. Il est temps qu'ils se rappellent que l'Ecole a été et demeure un formidable outil et un moyen efficace de promotion sociale et d'apprentissage de la vie en société. La carence du discours parental nous paraît dramatique dans l'éducation d'un jeune, enfant et adolescent, qui a perdu toute certitude, toute confiance en soi et en ces adultes qui prétendent l'aider mais dont il ne comprend pratiquement plus la langue.

4. Le gouvernement, pour qui l'Education est un devoir, et dont les propos "humiliants" et le refus de prendre en compte les revendications liés à la spécificité de ce métier ont contribué à déprécier.

L'amertume des professeurs soucieux de leur mission grandit : ils ne peuvent pas être le dernier bastion de valeurs qui n'existent plus pour personne, des tampons entre la violence sous toutes ses formes et les beaux discours agrémentés de rutilants programmes fluctuants au gré des modes qui ne cachent plus sur le terrain leur misère et leur impuissance face aux mutations galopantes des représentations de notre société.

Parents et équipe éducative sont unanimes pour réclamer que soit revalorisée l'Image de l'Ecole dans les médias, auprès des parents et dans le discours politique.

Ils demandent des moyens adaptés à l'évolution de notre société pour faire vivre cette dimension d'Une Liberté en passe de disparaître. Par "moyens" sont désignés le recours dès la maternelle à des personnes compétentes, formées pour et sur le terrain : instituteurs spécialisés, orthophonistes, infirmières, pédopsychiatres, susceptibles de déjouer parce qu'ils les auront décelés les signes avant-coureurs de difficultés d'adaptation que viendront par la suite stigmatiser l'échec et ses conséquences. Que soient mises en place dès la petite enfance une assistance aux familles et des structures de remédiations appropriées pour que l'enfant se sache l'objet d'une préoccupation partagée pour son avenir et en devienne progressivement l'Actant. D'où évidemment l'importance d'une écoute de ses projets, d'une attention à ses aptitudes que la "surcharge des classes" rend difficiles, voire impossibles.

Seuls des réaffirmations par des actes symboliques forts et des moyens réels pour les rendre opérants peuvent sortir l'Ecole publique, laïque et obligatoire d'une ornière où le progrès mal compris, mal vécu, l'achemine.

## **Question 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

### Les élèves travaillent ils trop ou pas assez ?

L'essentiel du travail doit être fait en classe pour réduire le travail à la maison. Cela peut être fait par le biais d'aide aux devoirs et d'études dirigées (animées par des professeurs près de la retraite --sur la base du volontariat--, ou des étudiants préparant le CAPES, ce qui leur permettrait un pré-contact avec les élèves).

Pour les élèves il faut des coupures plus conséquentes entre les cours. (rythme trop lourd)

### Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaire ?

### Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre ?

L'école n'est pas suffisamment en prise avec la société.

Il faudrait des intervenants extérieurs, culturels, sportifs, artistiques, entrepreneurs etc... qui viennent parler aux élèves du plaisir qu'ils prennent à leur activité (et des efforts qu'ils ont dû faire pour y parvenir).

Cela permettrait à l'école d'apporter de la vie et de donner du plaisir.

Il faut ouvrir le travail sur l'école : trouver des partenaires professionnels, culturels ou sociaux qui acceptent les élèves en stage et qui s'engagent à leur assurer un suivi pédagogique.

Il faut multiplier les activités parascolaires : visites de musées, cinéma, manifestations culturelles ou autres, voyages linguistiques ou scientifiques.

Pratiquer l'interdisciplinarité pour donner un sens à l'enseignement global et montrer aux élèves que tout est lié.

Il faut décloisonner les disciplines, harmoniser les objectifs pédagogiques et rendre les élèves plus actifs.

### Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école ?

Nous y avons déjà répondu en partie par la 1<sup>ère</sup> question (aide aux devoirs, études dirigées...)  
Développer le travail en concertation entre les élèves,  
Renforcer les liens entre les membres des équipes pédagogiques par le biais de concertations régulières.  
Développer les outils audiovisuels et informatiques.

En conclusion, rien n'est possible sans diminution des effectifs en classe.

### **Question 13 : Comment prendre en charge les élèves en grandes difficultés ?**

Les difficultés de certains enfants ont de multiples sources (problèmes psychologiques ou psychiatriques, d'apprentissage de la langue, refus de l'école, difficultés intellectuelles, événements familiales ) et des manifestations diverses (troubles de comportement, difficultés d'apprentissage).

Le dépistage des ces enfants doit ce faire au plus tôt en concertation avec leurs parents. Dès l'école primaire, les parents doivent être alertés des difficultés pour que s'instaure rapidement un dialogue leur permettant de comprendre et accepter la différence. A l'inverse, il faut également que ces mêmes parents puissent être écoutés par l'école. Ceci permettrait d'éviter une opposition de principe sur les décisions des équipes pédagogiques et de rentrer dans une spirale d'incompréhension mutuelle.

Les membres de cette commission ont proposé les orientations suivantes :

- Favoriser les échanges entre l'école primaire et le collège avant la rentrée en sixième
- Créer une transition moins brutale entre le primaire et le collège comme des classes à effectifs allégés (sans concentration de ces élèves dans une même classe) mais aussi des classes dont le nombre de professeurs serait réduit, ceci entraînant une pluridisciplinarité de ces derniers.
- Permettre l'aide aux devoirs par un tutorat entre élèves, des études dirigées pour acquérir des méthodes,
- Améliorer la formation des enseignants sur des matières comme la psychologie et la sociologie pour mieux comprendre ces enfants, les prendre en charge, les aider,
- Favoriser les activités créations concrètes pour identifier leur potentiel, leur compétence particulière, leur désir par la mise en place de projets pluridisciplinaires
- Privilégier le dialogue avec les parents (ou éducateur) /école dans un suivi individualisé en leur donnant des clefs pour les responsabiliser et ne pas les culpabiliser
- Reconsidérer la notion de collège unique sans remettre en cause la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et le lieu d'apprentissage unique, mais en leur permettant de pouvoir choisir leur avenir par une connaissance des métiers possibles , du monde du travail et par des stages ou des partenariats avec les lycées professionnels ou des entreprises. Ceci passant également par une information précise et détaillée des orientations possibles auprès des parents et des élèves
- Revaloriser les métiers manuels auprès de ces enfants et surtout de leurs parents.
- Permettre à ces enfants de se récupérer : crédit de formation pour qu'ils reviennent à l'école (structure différente du collège à créer)
- Reconsidérer l'organisation des classes en division en classe par discipline qui permettrait d'adapter le rythme d'apprentissage au besoin des enfants

Cette commission a défini les trois priorités suivantes pour l'école :

1. Valoriser les enfants et leur rendre l'espoir (leur donner un avenir)
2. Améliorer et renforcer le dialogue avec les parents et l'école pour les responsabiliser et ne pas les culpabiliser

3. Réorganiser le cursus scolaire en prolongeant les classes de soutien scolaire à la cinquième et proposer à ces enfants soit une réorientation en quatrième classique soit une classe intermédiaire entre la SEGPA et la quatrième classique

### **Question n°15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

Les participants posent le constat dès le départ d'une évolution dans le changement de génération : il y a actuellement moins de respect des adultes et plus de contestation. « De l'enfant soumis, on est passé à « l'enfant roi ». La loi d'Orientation de 1989 a-t-elle sa part dans cette conception et les nouvelles pratiques de l'école ? La loi de juillet 2000 (BO n°8 du 13 juillet 2000) sur la discipline s'avère-t-elle inefficace dans son application ? « L'Etat n'a pas aidé par rapport au droit, aux sanctions » disent les adultes de la commission. « On a mis le droit en exergue et on n'a pas suffisamment insisté sur les devoirs. »

INCIVILITES, VIOLENCE : Etat des lieux.

Pourtant les élèves, s'ils trouvent cela « choquant », perçoivent les violences comme « un spectacle ». Que ce soient les incivilités (quitter la classe sans autorisation, répondre aux professeurs, crachats, port de casquette, écriture sur les tables...) ou les actes de violence (bagarres, insultes, vol, racket) et la violence des mots (« je t'explose ») : « c'est jamais mal », c'est un jeu. Certains professeurs soulignent qu'incivilités et violence sont étroitement reliés, les incivilités n'étant que des indicateurs de violence. Pour tous, cette violence fait partie de la vie, elle est transmise par les médias (« pourquoi ne jamais parler des actes de courage perpétrés par des jeunes plutôt que les actes de délinquance ? »), la publicité (« les marques », les films publicitaires)...

L'école n'est pas coupée de la société mais doit faire passer, faire expérimenter, un autre message : celui des valeurs républicaines et démocratiques.

Les messages de l'école doivent passer par les sanctions : limites à ne pas franchir. D'après les élèves de la commission, les sanctions sont un « garde-fou » mais des problèmes se posent dans son application : 1 – manque de suivi, manque de solidarité et de cohérence dans le corps enseignant (« nous ne sommes pas que des dispensateurs de savoir »)

2 – certaines sanctions n'ont pas de sens et ne « servent à rien ». Les conditions dans lesquelles elles se passent les rendent peu opératoires et aboutissent à une sorte de violence « seconde » : « les surveillants, on les méprise », « les profs, ils sont pas fermes, ils menacent mais on sait qu'ils ne le feront pas ». D'ailleurs, « on ne sait pas comment elles fonctionnent » avouent certains jeunes enseignants du groupe. 3 – « au début je me battais, dit un élève, mais a) les parents ont réagi à chaque punition, b) les enseignants et les parents ont contribué ensemble à la prise de conscience d'un avenir, d'une « orientation », d'un projet. « Maintenant, en 3<sup>o</sup> je ne me bats plus, je travaille ».

### **ROLE DE L'EDUCATION DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES.**

La commission considère, pour l'école, l'éducation d'un enfant comme résultat d'une relation complémentaire PARENTS⇒ECOLE⇒ELEVE.

Face à des parents dépassés par les problèmes d'éducation, parents qui parfois démissionnent, l'école pourrait s'ouvrir et institutionnaliser un travail commun.

Les parents fondent l'éducation sur des valeurs morales (le bien et le mal), surveillent les études, discutent avec leurs enfants. Ils affirment, en temps normal, leur position de parents face à l'enfant « qui apprend ». « L'enfant ne décide pas à la maison ». Des dérives sont parfois constatées, de parents trop protecteurs, de parents qui font passer leur autorité par la violence, la brutalité. Les élèves ne tardent pas à « en faire les frais » et les parents sont alors sollicités. Mais doit-on établir une relation seulement lorsque des problèmes apparaissent ? L'école implique les parents (convocations, réunions parents/professeurs, ...). Des actions de remédiation sont créées (cellule de médiation).

L'implication des parents pourrait aussi passer par la formalisation (l'institutionnalisation, en plus du dialogue et des convocations) dans un « point d'accueil » dans l'école où les fédérations de parents, les associations, auraient un grand rôle moteur à jouer (animation, coordination, soutien) allant peut-être dans le sens d'une « école des parents » interne.

Cette relation complémentaire aurait alors aussi un rôle préventif.

Rôle préventif aussi le rôle de la communauté éducative (équipe pédagogique, éducative, surveillance) car il importe que l'école donne un cadre rassurant aux élèves leur permettant de « jouer » (d'expérimenter) sans mettre à mal leur développement, leur personnalité

- par une formation professionnelle obligatoire des personnels (connaissance psycho-sociale, gestion des groupes, gestions des conflits, ...) ne se limitant pas à un cursus universitaire de connaissances disciplinaires cloisonnées.<sup>1</sup>
- Par une formation (type : « formation action ») incluse dans les VS pour communiquer et échanger avec l'équipe éducative et/ou pédagogique (3H/an par ex. pour les premières années d'enseignement)

## **ROLE DES SANCTIONS**

Si elles marquent la Loi, elles apparaissent souvent floues, pour les élèves comme pour les professeurs qui semble, chacun, avoir sa propre échelle de référence.

Si elles protègent, les élèves n'en sont pas conscients.

Leur rôle n'est pas purement préventif. Si elles sont appliquées, c'est que la Loi n'a pas été respectée ; Loi républicaine dont les valeurs fondent l'école et donne les mêmes droits et devoirs à tous (filles et garçons/gestes violents ; riches et pauvres/les marques, les vêtements, l'identité fondée sur l'image).

Avec une plus grande clarté de la loi (Règlement Intérieur par l'ensemble des « acteurs » de l'école), une échelle clairement identifiée de sanctions, dont les sanctions alternatives prônées par la loi de juillet 2000, l'expérimentation des rôles sociaux dès l'école (élections et formation des délégués, de médiateurs volontaires) impliquant les élèves, les sanctions se révéleront alors efficaces contre les dérives de la violence et des incivilités. Elles développeront un rôle éducatif et non plus seulement « punitif ».

## **Question 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?**

1 / Faut-il donner davantage de place à la pratique de terrain dans la formation et le recrutement des enseignants ?

La commission réunie propose davantage de formation de terrain avec :

1.1 la mise en place dans l'année de licence de modules orientés vers une voie professionnalisante avec des cycles d'observation de cours dans des E.P.L.E. pilotes, qu'ils soient classés en Z.E.P. ou sur des zones scolaires privilégiées. Des cours de psychologie de l'enfant devront être organisés en complément de ce dispositif. Au terme de l'année de licence, une évaluation de ces modules doit être mise en place.

1.2 Au niveau de la formation à l'intérieur des concours :

- introduire une épreuve de théorie pédagogique portant soit sur le fonctionnement de l'E.P.L.E. soit sur « une étude de cas » de classe en difficulté à résoudre.

---

<sup>1</sup> Pour une jeune enseignante de la commission, sa référence était sa propre scolarité puisqu'elle n'avait eu aucune formation. Elle a vite été dépassée par le nombre d'incivilités.

- L'évaluation chiffrée restant à définir et qui ne doit pas dépasser le ¼ de la note globale pour ne pas dévaloriser des concours qui restent avant tout des épreuves de culture générale.

1.3 A l'intérieur de l'I.U.F.M : il apparaît que davantage de formation pratique est réclamée par l'ensemble des stagiaires

- Supprimer le mémoire qui demande beaucoup de temps de préparation et mettre l'accent sur une pratique accompagnée du métier, en complément des conseils donnés par le professeur tuteur.
- Ceci pourrait se traduire par des entretiens à la demande du stagiaire, avec un « professeur ressource » nommé dès la rentrée à l'intérieur de l'établissement d'appui. Le rôle de ce collègue n'étant en aucun cas de se substituer au tuteur, mais plutôt d'alléger sa charge ou de « dédramatiser » certaines situations.

2 / Faut-il prendre en compte les besoins et les profils des enseignants dans l'affectation dans les établissements ?

Une proposition a été faite pour les postes en Z.E.P. à savoir :

Dans une même discipline, prévoir deux professeurs payés à temps plein n'exerçant que la moitié du service tout en assurant une concertation de une à deux heures hebdomadaires. Ce système aurait l'avantage de développer la concertation, le service serait moins pénible de ce fait contribuerait à limiter les congés de maladie (longue parfois : dépression) et supprimerait les primes aux enseignants leurs seraient moins de pénibilité, de fatigue et plus d'efficacité.

3/ Faut-il davantage tenir compte du mérite des enseignants et des situations d'échec dans la gestion des carrières ? si oui, comment ?

Prendre en compte le mérite nécessite aujourd'hui d'avoir des inspections régulières tous les trois ans minimum avec « diagnostic » et « thérapie » ou évaluations cognitives et formatives. Des formations obligatoires peuvent être proposées suite aux inspections.

---

## Trois priorités pour l'école

**1** Revaloriser l'image de l'école dans le respect qui lui est dû, par les médias, auprès des parents, dans le discours politique et par des actes forts.

**2** Que les parents deviennent partie prenante de l'éducation de leurs enfants en partenariat avec les enseignants dans un dialogue mutuel basé sur la confiance.

**3** Recruter dès la maternelle des enseignants ayant suivi une formation universitaire et psycho-sociologique de haut niveau, rémunérés en conséquence, bénéficiant de conditions de travail optimales (établissements à taille humaine, classes moins chargées) à même de donner aux enfants le goût de l'apprentissage.